

Avis d'aliénation projetée d'un immeuble déterminé détenu par une fiducie non testamentaire au moment où elle a commencé à résider au Canada

Ce formulaire s'adresse à toute fiducie non testamentaire qui projette d'aliéner un immeuble déterminé dont elle était propriétaire lorsqu'elle a commencé à résider au Canada à un moment donné **après le 19 mars 2012**.

Le fiduciaire doit remplir un exemplaire distinct pour chaque acquéreur éventuel et pour chaque aliénation. Par contre, un seul exemplaire est requis s'il est prévu que plusieurs immeubles déterminés seront aliénés au même moment en faveur du même acquéreur.

Par *immeuble déterminé*, on entend un immeuble (y compris un droit dans un tel immeuble ou une option sur un tel immeuble) situé au Québec et utilisé principalement dans le but de gagner un revenu brut qui constitue un loyer.

Après avoir reçu ce formulaire et nous être assurés que l'impôt résultant de l'aliénation réputée a été payé (ou qu'une sûreté acceptable pour garantir son paiement a été fournie), nous délivrerons un certificat de conformité à la fiducie et en transmettrons une copie à l'acquéreur éventuel.

1 Renseignements sur la fiducie

Numéro d'identification ¹	Numéro de compte de la fiducie ²	Date du début de la résidence au Canada
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>
A A A A M M J J		
Nom de la fiducie		
<input style="width: 95%;" type="text"/>		
Nom du fiduciaire (nom de famille et prénom, s'il s'agit d'un particulier)		
<input style="width: 95%;" type="text"/>		
Adresse du fiduciaire au moment où aura lieu l'aliénation projetée		
<input style="width: 95%;" type="text"/>		
		Code postal
		<input style="width: 100%;" type="text"/>

2 Renseignements sur l'immeuble déterminé

S'il y a plus d'un immeuble déterminé, remplissez la partie 2 sur un exemplaire distinct de ce formulaire pour chaque immeuble supplémentaire.

Numéro	Rue	<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal
<input style="width: 95%;" type="text"/>		<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Date d'acquisition	Date à laquelle aura lieu l'aliénation projetée		
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>		
A A A A M M J J A A A A M M J J			
Nombre de logements loués		<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Partie de l'immeuble servant à l'usage personnel d'un bénéficiaire de la fiducie ou d'un copropriétaire, s'il y a lieu		<input style="width: 100%;" type="text"/> %	
Si l'immeuble est détenu en copropriété, inscrivez la quote-part de la fiducie.		<input style="width: 100%;" type="text"/> %	
Nom et adresse des autres copropriétaires, s'il y a lieu (si l'espace est insuffisant, joignez une feuille contenant les renseignements demandés)		Quote-part	
<input style="width: 95%;" type="text"/>		<input style="width: 100%;" type="text"/> %	
<input style="width: 95%;" type="text"/>		<input style="width: 100%;" type="text"/> %	

1. Il s'agit du numéro d'identification que la fiducie doit obtenir avant que vous produisiez le présent formulaire. Vous pouvez demander ce numéro au moyen du formulaire *Demande de numéro d'identification d'une fiducie* (LM-58.1.2). Notez qu'à compter du 26 mars 2021, ce numéro doit être inscrit dans toute déclaration, tout rapport ou tout autre document que la fiducie doit produire en vertu d'une loi fiscale. Si elle omet de fournir ce renseignement, elle s'expose à une pénalité.

2. Le numéro de compte de la fiducie figure sur le formulaire fédéral *Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies* (T3RET). Notez qu'à compter du 26 mars 2021, ce numéro doit être inscrit dans toute déclaration, tout rapport ou tout autre document que la fiducie doit produire en vertu d'une loi fiscale. Si elle omet de fournir ce renseignement, elle s'expose à une pénalité.



3 Renseignements sur l'acquéreur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) Numéro d'identification Numéro d'assurance sociale (NAS)

Nom de l'acquéreur éventuel (nom de famille et prénom, s'il s'agit d'un particulier)

Adresse

Code postal

4 Liste de tous les immeubles détenus au moment où la fiducie a commencé à résider au Canada

Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille contenant les renseignements demandés.

	A Adresse	B Produit de l'aliénation réputée ³	C Prix de base rajusté	D Gain en capital sur l'aliénation réputée (col. B – col. C) ⁴
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

5 Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire ainsi que dans tous les documents ci-joints sont exacts et complets.

Signature du fiduciaire ou de son représentant

Date

3. Une fiducie non testamentaire qui a commencé à résider au Canada après le 19 mars 2012 est réputée avoir aliéné, immédiatement avant de devenir résidente du Canada, tout immeuble déterminé qu'elle détenait à ce moment, pour un produit égal à la juste valeur marchande de l'immeuble à ce moment, et l'avoir acquis de nouveau immédiatement après, à un coût égal au produit de l'aliénation. Le gain en capital résultant de l'aliénation réputée doit être inclus dans la *Déclaration de revenus des fiducies* (TP-646) pour l'année d'imposition au cours de laquelle cette aliénation a eu lieu.

4. Inscrivez le résultat seulement s'il est positif.

